

solutions

Gymnases : enjeu politique, enjeu architectural

●●● LA CONSTRUCTION D'UN GYMNASE SOULÈVE UN CERTAIN NOMBRE

DE QUESTIONS. D'ORDRE POLITIQUE : N'EST-IL PAS UNE PREUVE DE

L'ACTION SOCIALE DES POUVOIRS PUBLICS ? D'ORDRE URBAIN : OÙ ET

COMMENT S'INTÈGRE-T-IL À LA VILLE ? D'ORDRE ESTHÉTIQUE : CES ÉDIFICES

NE SONT-ILS PAS DES MORCEAUX DE VILLE QU'IL FAUT SOIGNER ? LOIN

DE L'INDIFFÉRENCE AVEC LAQUELLE IL FUT LONGTEMPS TRAITÉ, LE GYMNASE

EST DEvenu UN BÂTIMENT AUQUEL LES ARCHITECTES, MALGRÉ LES

CONTRAINTEs TECHNIQUEs ET RÉGLEMENTAIRES, PEUVENT DONNER UNE

MULTITUDE DE FORMES. FRANÇOIS NOËL À JURY ET PROVINS, RAPHAËL

PISTILLI À BRON, ET NICOLAS CRÉGUT ET LAURENT DUPOUR À NÎMES,

ONT RÉALISÉ, CHACUN DANS LEUR STYLE, DE CES SALLES DE SPORT

EMBLÉMATIQUES D'UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE BÂTIMENTS PUBLICS.



→ Jury (57)

Un gymnase en plein champ pour une communauté de communes rurales.

p. 17



→ Provins (77)

Un bâtiment fortement ancré dans son cadre résidentiel.

p. 19



→ Bron (69)

Le parti pris de l'audace.

p. 20



→ Nîmes (30)

Un élément de cohésion, borne d'entrée dans la ville.

p. 22

→ Un nouveau souffle pour les gymnases

UNE GÉNÉRATION DE GYMNASES MODERNES SE FAIT JOUR QUI VIENT RÉPONDRE AUX ATTENTES NOUVELLES DES MAÎTRES D'OUVRAGE. CES ATTENTES ? DE LA PÉRENNITÉ, DE LA SOLIDITÉ, ET L'ILLUSTRATION MANIFESTE — TANGIBLE — DE LEUR VOLONTÉ D'ACTION SOCIALE.

Dans la Grèce antique, le gymnase occupait une place très importante dans la vie de la cité, jusqu'à constituer, à l'époque hellénistique, la principale caractéristique de la civilisation grecque. Quelque deux mille ans plus tard, le gymnase occupe toujours une place importante dans la ville, sinon au niveau architectural, au moins comme lieu de rencontre et de vie. Et même si le bâtiment n'est plus l'emblème de notre civilisation, il constitue aujourd'hui — aussi bien dans son fonctionnement que dans sa forme, son image et sa construction — un enjeu politique important. Plus que les établissements scolaires ou les équipements publics "de prestige", les gymnases

sont, pour les collectivités locales (municipalités, communautés de communes, etc.), le sceau, et presque une preuve tangible de leur action sociale.

Depuis une vingtaine d'années, le sport est devenu, aux yeux des autorités locales, un moyen de résoudre les questions sociales ou tout au moins de pallier les difficultés. Tourné en premier lieu vers les jeunes, il apparaît comme un début de solution à la violence des cités, un moyen de canaliser les énergies et de générer une certaine solidarité, puisque le sport fonctionne avant tout, en France, sur le mode associatif. Et les associations, qui fournissent un travail considérable auprès des populations, qu'elles soient urbaines ou rurales, sont demandeuses d'équipements performants. Les collectivités, quant à elles, prennent en main la partie esthétique.

● Place à une nouvelle génération de gymnases

Geste architectural fort, choisi comme le reflet d'une volonté municipale ? Signal urbain ? Socle d'une nouvelle identification pour un quartier ? Une génération de gymnases modernes commence à émerger. Les architectes se penchent sur ces équipements avec intérêt,

d'où ces propositions architecturales diversifiées qui proposent d'en finir avec le modèle métallique où ils sont confinés depuis les années 70. Évidemment, la contrainte principale reste celle des dimensions réglementaires en surface et en hauteur, pour les salles de sports collectifs et pour les arts martiaux (qui sont les principaux éléments de programme des gymnases), et la nécessité de concevoir de très grands espaces libres. Qu'à cela ne tienne, certains maîtres d'œuvre décident de jouer avec ces impératifs et les considèrent comme un défi, une invitation à faire naître une relation forte entre la fonction et la forme.

● L'équipement fonctionnel devient élément d'architecture

Les autres éléments de programme, tels que les gradins ou les tribunes, les vestiaires, les halls d'accueil ou les club-houses, sont autant de prétextes à enrichir un plan, une volumétrie, à "faire de l'architecture". Les propositions architecturales se diversifient, dans l'esthétique, mais aussi dans la conception structurelle et dans l'utilisation des matériaux. Aujourd'hui, des maîtres d'œuvre sont prêts à sacrifier la part économique d'une construction en métal, par exemple, pour une construction en béton, plus chère, mais qui affirme une incontestable pérennité, une solidité correspondant peut-être à une certaine image du pouvoir. ■

>>> **1** Le gymnase de Bron (69) et sa façade futuriste, recouverte d'une peinture gris métallisé. **2** Le gymnase du Coudray-Monceaux (91), réalisé par François Noël.



GYMNASES DE PROVINS (77) ET DE JURY (57)

→ Un architecte, deux réponses



SON ÉCRITURE ARCHITECTURALE MODERNE A DÉCIDÉ DEUX MAÎTRES D'OUVRAGE À FAIRE APPEL À FRANÇOIS NOËL POUR LEURS GYMNASES. L'ARCHITECTE AVAIT "CARTE BLANCHE" POUR CONCEVOIR DES ÉDIFICES PÉRENNES, CONFORTABLES, BIEN NÉS.

Les deux gymnases de François Noël se présentent chacun dans un contexte très différent. Le premier, Jury, est situé en pleine campagne et entouré de champs, dans un site où tous les usagers (scolaires et particuliers), venus de différentes communes alentour, peuvent se rendre facilement. Le maître d'ouvrage – la communauté de communes du Val-Saint-Pierre –, en effet, souhaitait ne pas privilégier un bourg par rapport à un autre en implantant le complexe dans l'un d'eux. Le second, Provins, se situe dans un quartier éloigné de la ville ancienne, sur une hauteur, à proximité d'un groupe d'immeubles résidentiels, face à un collège nouvellement construit. Tous deux, pourtant, sont des signaux dans leur environnement, car l'architecte, pour "débanaliser" la fonction des bâtiments, a "théâtralisé" leurs accès.

À Jury, il s'agissait presque de donner un sens au paysage; le traitement des accès était donc très important: pourquoi une orientation plutôt qu'une autre sur ce terrain vierge? La façade ouest, que l'on aperçoit depuis la route, est traitée en couleur; un plaquage de bois baké-lisé jaune vif agit comme un signal. L'aspect lisse et satiné du bois contraste avec les panneaux préfabriqués de béton brut, matériau plus terne et plus massif. Un bandeau de polycarbonate translucide couronne la paroi aveugle qui accentue le côté monumental du bâtiment. Cette façade correspond à l'intérieur à l'un des murs de la grande salle de 22 x 44 m, son échelle est donc à la mesure de sa fonction d'un côté, et de l'autre à la mesure du paysage environnant et de la perception que l'on en a de loin.

● À Jury, une façade très étudiée

La façade d'entrée a également fait l'objet d'un traitement soigné. Une allée mène à un petit portique, qui mène lui-même à un portique monumental, d'une hauteur équivalente à celle de la salle omnisports, mais qui contraste avec les volumes plus réduits et plus bas du hall et des locaux administratifs. Un voile de béton blanc étroit et vertical se retourne pour former un auvent soutenu à l'un de ses angles par deux piliers noirs. Cet édifice forme le lien entre l'extérieur et l'intérieur, et consti-

>>> 1 Vue de la façade ouest du complexe sportif de Jury (57). L'accès est mis en scène comme une promenade architecturale.

tué un élément de promenade architecturale vers l'entrée du bâtiment. Ici, côté nord, la composition est complexe. Les volumes du club house, du hall d'entrée légèrement surélevé, des bureaux qui forment une bande horizontale, se confrontent, par leur taille, par leur forme plus ou moins massive, et par leur texture brillante ou mate. Comme dans la démarche cubiste, les volumes s'appréhendent simultanément vus de face, de profil et en contre-plongée.

Pour le gymnase de Provins, cette fonction de repère dans l'environnement est traitée d'une manière assez différente même si, comme à Jury, l'architecte a su ménager une approche progressive. Le bâtiment, situé en haut d'une colline, est fortement ancré dans son cadre. De par sa compacité et l'agencement de ses ouvertures, il est facilement identifiable en tant qu'équipement public. Une rampe d'accès est marquée par un muret de béton blanc qui glisse le long du bâtiment. Un acrotère en panneaux préfabriqués de béton blanc crée un débord de toiture, et se retourne en équerre au sud. Un ruban vitré assez mince pris entre deux épaisseurs



2



4



3

>>> **2** et **3** Le hall d'entrée de Jury (57) présente une façade vitrée dont les découpes géométriques rappellent la peinture de Mondrian. En face, une mezzanine permet d'accéder aux gradins de la grande salle.

4 En façade arrière, les locaux s'ouvrent largement sur la campagne.

de béton court le long de la façade, puis s'élargit pour ménager une large ouverture sur la grande salle. Ce bandeau transparent constitue une sorte de trait d'union entre le quartier environnant et l'intérieur du gymnase. De ce côté, le soubassement du bâtiment s'étire vers le sud, alors que la partie toiture s'étire vers le nord, en créant là encore un glissement qui contribue à accentuer l'aspect horizontal de l'ensemble. La zone du hall d'entrée est traitée en béton orangé teinté dans la masse, dans un volume beaucoup plus restreint qui casse l'effet de masse de la façade. La finesse des voiles et des dalles, l'utilisation du verre, fragmentent et allègent le bâtiment.

● Deux programmes bien distincts

Si les deux projets de Jury et de Provins comportent des points communs dans l'approche – le traitement géométrique des façades et l'emploi du béton brut ou de panneaux préfabriqués –, leurs programmes, et du coup leur importance, diffèrent. Jury est un véritable complexe sportif, qui comprend une salle omnisports, un dojo, une salle de tennis, une salle de danse, un club-house, des bureaux, des vestiaires et des sanitaires. L'ensemble est compact, même si de l'extérieur le bâtiment semble assez fractionné. Les quatre salles de sport principales sont réparties autour d'une "colonne vertébrale" formée par une série de sanitaires et une circulation centrale; les bureaux se retournent au nord. La structure de la grande salle (comme celle de la salle de tennis) est une structure mixte: d'un côté, à l'ouest, une

série de piliers métalliques supportent en portique des poutres métalliques, qui reposent à l'est sur un mur de béton. Côté piliers, le mur est constitué d'un voile de béton habillé de bois à l'extérieur, sur lequel repose un bandeau de polycarbonate diffusant une lumière en hauteur non agressive pour les joueurs. La couverture est en bacs acier. D'autres baies sont découpées à la façon d'un tableau de Mondrian, cernées de menuiseries noires; le relief des pans d'isolation est valorisé par de la couleur, le décolllement des voiles par rapport au plan génère des sources de lumière verticale: autant d'éléments qui donnent à ces locaux une touche architecturale, une griffe.

Le hall d'entrée fut aussi un prétexte pour l'architecte à rendre une atmosphère, avec un sol en pierre blanche (en prolongement de l'allée extérieure) et une façade entièrement vitrée, dont les découpes géométriques répondent à la volumétrie. Une colonne de marbre noir contraste avec la transparence du verre, suggère un ancrage et constitue un lien entre les deux niveaux du hall. Une mezzanine permet d'accéder aux gradins de la grande salle. Là, un garde-corps en béton peint en vert vif s'oppose à une rambarde en métal et verre, des découpes géométriques dans les maçonneries créent des points de vue et des sources de lumière naturelle, la couleur est omniprésente; François Noël "*fait de l'architecture avec tout*".

Les autres locaux sont construits en structure béton, ouverts par de grandes baies donnant sur la campagne, à l'exception de la salle de tennis qui est dotée de bandeaux vitrés situés en hauteur, là encore pour éviter l'éblouissement des joueurs. Le bâtiment de 3 580 m²



>>> **5** À Provins, un cheminement d'accès sous forme de rampe. **6** La partie haute semble avoir glissé sur son support de béton blanc. **7** Le hall d'entrée, jeu de volumes et d'éléments architecturaux.

semble sculpté, les volumes dévolus aux différentes activités sont traités en séquences géométriques, elles-mêmes très dessinées. Des pans de mur de béton sont prolongés en écran, et des porches, des auvents, sont ainsi créés qui fragmentent les façades.

● À Provins, un bâtiment compact

À Provins, le programme étant plus simple et plus réduit – une salle omnisports, des vestiaires et des sanitaires, un bureau, un local infirmerie, situés en partie nord, et des locaux de rangement en partie sud –, le bâtiment de 1 450 m² semble plus compact, bâti d'un seul bloc. La structure de la grande salle, là encore, est mixte, eu égard à l'obligation de travailler en structure légère pour cause de grandes portées. L'ossature est métallique avec un système de piliers et de poutres en portique, et les murs sont en béton coulé en place. Au nord, une tribune prend appui, en partie, sur les locaux des vestiaires. Elle ouvre d'un côté sur la salle et de l'autre, à travers une grande baie, sur la ville ancienne. Le contact est ainsi conservé entre les quartiers modernes et la vieille ville au loin. Comme à Jury, le hall d'entrée, qui fait la transition entre les espaces publics et les espaces sportifs, est travaillé avec soin. Les matériaux (béton peint en blanc, pierre blonde, métal noir) et les couleurs vives des murs répondent à une volumétrie étudiée pour donner une impression d'amplitude. L'espace comprend deux niveaux, un escalier habillé de pierre blonde (comme le sol) mène à une mezzanine. Un pilier central rond en béton révèle et marque la grande hau-

teur du hall, un jeu sur les niveaux de plafond, les découpes des baies vitrées et les failles dans le béton dessinent l'espace en rappelant, comme à Jury, un tableau de Mondrian. Le passage vers le couloir menant aux vestiaires forme un arrondi qui adoucit l'aspect géométrique et épuré de l'ensemble.

À l'extérieur, les façades sont différenciées, et des éléments en retrait ou en avancée décomposent le bâtiment, assez dense au premier regard. Côté sud, la paroi couverte d'un revêtement en polycarbonate jaune pâle, qui se retourne en toiture pour former un acrotère, correspond au mur de la grande salle, juste percé d'une baie prise dans l'épaisseur de la maçonnerie. Cette partie du bâtiment semble avoir glissé sur son socle blanc et gris. Celui-ci forme une avancée qui contient, à l'intérieur, le local de rangement. Une mince bande de vitres crée une faille entre la partie haute et la partie basse, soulignée par une dalle en avancée qui forme un auvent. Les jeux d'ombre et de lumière engendrés par les pleins et les vides accentuent la composition orthonormée. Les éléments en retrait sont traités en béton brut lasuré gris.

● Volumétrie simple mais composée

Les deux autres façades – nord et est – sont assez peu visibles. L'une est prise dans le dénivelé du terrain, l'autre domine le collège en contrebas. À l'est, un grand voile blanc, cerné de baies vitrées aux menuiseries métalliques noires, se soulève et forme un débord de toiture qui se replie d'un côté et forme un porte-à-faux de l'autre ; la toiture est comme suspendue. Le local



infirmerie, et un petit escalier menant à la terrasse qui prolonge la tribune, bloquent la perspective, en décomposant le volume principal. Un mur de soutènement le long du dénivelé du terrain referme une petite cour. Le bâtiment, avec sa volumétrie simple mais composée, occupe le paysage.

À Provins comme à Jury, les deux maîtres d'ouvrage – municipalité et communauté de communes – ont retenu François Noël après consultation sur références. Son écriture architecturale moderne, dont l'emploi du béton et du verre et la géométrisation des espaces et des plans sont des composantes majeures, a été le facteur essentiel de leur choix. C'est donc en connaissance de cause qu'ils ont donné "carte blanche" à l'architecte pour concevoir des édifices pérennes, confortables, marquants dans le paysage, bien conçus, qui permettent de recevoir un public scolaire et individuel nombreux. ■

PHOTOS : 1, 2, 3, 4 O. H. DANCY – 5, 6, 7 HERVÉ ABBADIE

GYMNASE DE BRON (69)

→ Architecture volontaire



AUDACIEUX. C'EST LE MOT QUI VIENT À L'ESPRIT LORSQUE L'ON ÉVOQUE CE GYMNASE CONSTRUIT DANS LA BANLIEUE LYONNAISE. LES MURS "GAUCHES" NE SONT PAS L'ÉLÉMENT LE MOINS MARQUANT DU TRAVAIL DE L'ARCHITECTE RAPHAËL PISTILLI.

A regarder le gymnase de Bron, près de Lyon, on se doute qu'il est le résultat d'une volonté municipale affirmée. Son esthétique particulière, presque "baroque", en est la preuve la plus tangible. Rares, en effet, sont les commanditaires qui osent offrir à leurs administrés une construction aussi audacieuse. Pour autant, la proposition de l'architecte Raphaël Pistilli n'était ni plus ni moins onéreuse que celle de ses confrères inscrits au concours, même si le travail de conception, d'étude du moindre détail, s'est montré considérable. Rien n'est droit. Tout était donc à inventer, à calculer, à fabriquer... Le gymnase forme une sorte de trait d'union entre la ville ancienne de Bron (qui compte environ 400 000 habitants), et un quartier plus moderne constitué de barres des années 50. Par ses mouvements en biais, il fait également le lien entre les immeubles de 15 étages d'un côté, et les habitations particulières de l'autre : 15 mètres de hauteur face aux immeubles et 9 mètres côté pavillons.

L'idée était d'offrir aux habitants et aux associations locales un équipement sportif marquant, qui symbolise la restructuration du quartier Bron-Parilly, et qui devienne un élément important dans la vie du quartier. L'implantation face à un collège récemment construit a donné lieu à une recherche d'intégration du bâtiment au sein de son espace extérieur ; un mail piéton commun aux deux équipements, un espace planté et un parking ont été créés et aménagés.

● Des éléments de programme soigneusement reliés

Le gymnase comprend au rez-de-chaussée une grande salle destinée à l'exercice des sports collectifs, dont la surface correspond aux exigences réglementaires (22x44 mètres) ; un hall d'accueil ; des vestiaires et des sanitaires ; des locaux de rangement ; un local pour le gardien et un bloc infirmerie ; et au premier niveau un dojo, des vestiaires et des sanitaires. Chaque élément du programme est relié aux autres par des jeux de transparence, des perspectives intérieures. Le hall d'accueil, avec sa double hauteur, reste le point névralgique de l'établissement : il est à la fois un espace de circulation pour le public et les sportifs, et un lieu de jonction entre les différents volumes. Une baie vitrée striée de brise-soleil inonde de lumière naturelle ce beau volume, ouvert d'un côté sur la grande salle, et à l'étage sur une mezzanine donnant directement dans la salle de dojo. Les murs courbes du garde-corps en béton

forment des écailles, et les ouvertures cintrées sont prétextes à des jeux graphiques avec les fenêtres et les portes, dont les dimensions, les formes et les couleurs, sont en rapport avec la volumétrie générale.

Le bâtiment est situé au cœur d'un quartier difficile, il était donc recommandé dans le règlement du concours d'éviter les points faibles de l'enveloppe, autrement dit de placer les baies et les fenêtres à une hauteur de plus de 3,50 m du sol. Au final, seules quelques ouvertures destinées à éclairer les locaux sont visibles de l'extérieur. À certains endroits, elles sont traitées comme des éléments de raccordement entre deux volumes, à d'autres comme des ouïes creusées dans la façade, à d'autres encore comme des hublots de machines à laver (importés spécialement d'Italie), pour éclairer des locaux techniques ou des sanitaires.

● Graphiques et résistants, les matériaux industriels

Raphaël Pistilli se plaît à employer des objets ou des matériaux industriels, en les détournant, pour leurs qualités graphiques, mais aussi pour leur résistance. En partie basse, par exemple, le pourtour du bâtiment est revêtu de stries de caoutchouc noir collé, résistant aux tags et aux agressions à la lame ; il s'agit à l'origine d'un matériau utilisé pour protéger les fonds de camions. Ce procédé industriel a aussi été choisi par l'architecte pour son aspect esthétique et graphique, qui accentue encore l'aspect très "design" du bâtiment.



>>> ■ 1 À Bron, le gymnase semble se déplier, se déployer. ■ 2 Dans la salle omnisports, les formes sont également très dessinées. ■ 3 La mezzanine donnant sur le hall d'entrée et le dojo à l'étage présente une volumétrie "baroque". ■ 4 Les éléments architecturaux en distorsion (escalier, vitrages, garde-corps) se répondent et confèrent un certain dynamisme aux espaces intérieurs.

La philosophie du projet, et même de l'agence Pistilli tout entière, est de lier au maximum la technique à l'esthétique. Les apports de lumière naturelle ont donc été cherchés ailleurs qu'en façade, avec la création de huit puits de lumière zénithaux orientés au nord, dans la grande salle, pris dans des ondulations du plafond. Là encore, l'orientation de chaque hublot a été calculée, pour des raisons esthétiques, et pour le confort visuel des sportifs. Ce choix permet également d'éviter les surchauffes, ce qui était une des contraintes du programme du concours (le choix du béton comme matériau de construction du gymnase était ainsi implicite dans les attentes du maître d'ouvrage).

À l'extérieur, le bâtiment de 1 860 m² se présente un peu comme une sculpture monumentale, évasée vers le ciel, caractérisée par ses formes dynamiques. Il fallait prendre en compte les risques de vandalisme, et donc proposer un bâtiment résistant, pérenne, ne pas créer de recoin ; en un mot, concevoir une construction suffisamment compacte mais avec une image positive. "Le plus simple aurait été de construire un ensemble très ramassé, explique l'architecte. Dans ce cas, on se serait retrouvé avec un blockhaus. On a donc préféré jouer sur la volumétrie. J'ai insisté lourdement sur la nécessité d'avoir des murs obliques. Ainsi, mieux que des trous dans les façades, ce sont les volumes qui créent l'intérêt architectural du bâtiment en s'élevant et en s'inclinant." Les murs gauches (non droits) permettaient en outre une moindre emprise au sol pour une surface plus importante ; l'espace ainsi gagné – principalement

en partie nord – contient les vestiaires et les sanitaires du dojo, soit environ 40 m² supplémentaires, ce qui a favorisé la création de places de parking et d'espaces verts supplémentaires. L'inclinaison des murs, leur déformation, n'est absolument pas gratuite (au contraire, elle est même assez coûteuse !) : elle sert également à caser des éléments techniques – les gaines, les tuyauteries, les câblages.

● Complexe mise en œuvre

Ce type d'édifice n'était réalisable qu'en béton – matériau malléable s'il en est – mais, on s'en doute, la construction ne fut pas de tout repos. Les entreprises de maçonnerie ne se sont pas bousculées au portillon pour répondre à l'appel d'offres, et c'est finalement une entreprise de compagnons du tour de France qui a obtenu le marché. Un savoir-faire particulier était en effet exigé pour concevoir les coffrages tous uniques et opérer un coulage en continu, ce que l'on peut considérer aujourd'hui comme un "coulage à l'ancienne". La totalité du béton, soit environ 90 % des matériaux de gros œuvre employés ici, a été coulé en place. Le bâtiment a dû être étayé pendant six mois, chaque partie dépendant de sa voisine pour "tenir debout", jusqu'à la pose de l'ensemble de la structure. Inutile d'évoquer la complexité des calculs de structure... Fort de la formation à l'École nationale des travaux publics qu'il a suivie après son diplôme d'architecte, Raphaël Pistilli y a activement participé.

Deux parties du bâtiment n'ont pas été réalisées en béton mais en résine, pour des raisons de masse et d'économie : les deux éléments fléchis des façades nord et sud. Soit, au nord, l'avancée spectaculaire en courbe à 45° qui abrite les vestiaires du dojo ; au sud, la partie inclinée plus modestement et qui comprend trois ouïes éclairant indirectement l'intérieur de la grande salle. Là encore, la mise en œuvre a exigé l'intervention de compagnons du tour de France.

L'accès au gymnase se fait par la façade ouest, par une faille vitrée donnant sur le hall ; c'est la seule ouverture sur l'extérieur, protégée d'ailleurs par des brise-soleil métalliques. Cette impression d'extrême protection est très nettement contrebalancée par les formes courbes, les pliures, les évasements qui marquent toutes les parois. Au nord, des décrochements forment des failles vitrées ; à l'est, des écailles dessinent des lignes d'ombres et adoucissent la physionomie aveugle du mur juste percé de hublots et de petites alvéoles triangulaires en crête ; au sud, des éléments courbes et la paroi en aplomb impriment à cette façade, dont on a le plus large point de vue, un aspect futuriste. Une image futuriste encore accentuée par la peinture gris métallisé qui recouvre le bâtiment. ■

PHOTOS : FRENCHIE CRISTOGATIN

GYMNASÉ DU TRIANGLE DU GRAND CAMARGUE (30)

→ Intégration exemplaire



COMPARÉE À CELLE DU COMPLEXE DE BRON, LA VOLUMÉTRIE DE CE GYMNASÉ NÎMOIS POURRAIT ÊTRE QUALIFIÉE DE “SAGE”. IL EST D’AILLEURS RECONNU COMME UN ÉLÉMENT DE COHÉSION POUR SON QUARTIER.

Signé Nicolas Crégut et Laurent Duport, le gymnase du Triangle du Grand Camargue, à Nîmes, présente une volumétrie rigoureusement orthogonale. Une double contrainte explique ce choix pour un bâtiment qui abrite une salle omnisports aux dimensions réglementaires (22 x 44 m), des vestiaires, une loge de gardien, une salle de ping-pong de 142 m² et des locaux de rangement. D’une part, il s’agissait de faire suite à une famille d’équipements voisins de qualité : le stade des Costières et la salle omnisports du Parnasse. La pérennité s’imposait donc, et avec elle le béton. D’autre part, le terrain est complètement décentré. Le bâtiment était une occasion de requalifier le quartier. Sa blancheur, sa volumétrie simple, sa proximité du centre-ville, confèrent au gymnase une fonction de borne d’entrée dans la ville. Son implantation et son orientation furent donc envisagées comme des éléments moteurs de la conception. L’idée : positionner le gymnase sur l’un des angles du terrain triangulaire, de

manière à valoriser les espaces verts, et dans l’axe de la route, pour valoriser la façade principale. L’édifice est construit sur un socle de 80 cm de hauteur en sous-face de plancher pour éviter les inondations, souligné d’une teinte grise. L’accès est sinon théâtralisé, au moins marqué par l’idée d’une progression architecturale. Quatre marches de béton brut composent une sorte d’estrade au petit auvent soutenu par un pilier rond, en continuité de la toiture de la partie basse. Une rampe opère un glissement le long de cette paroi.

● Panneaux préfabriqués

La façade ouest présente en arrière-plan le grand volume de la salle omnisports, revêtu de panneaux préfabriqués de béton blanc, juste barré d’un bandeau de baies habillées de brise-soleil couleur bronze. En avancée, la zone des vestiaires forme un bloc plus plat en béton banché enduit blanc cassé, barré lui aussi d’un ruban de fenêtres strié des lames du brise-soleil. La simplicité de la composition confine à l’abstraction. Côté sud, le pignon offre au regard sa paroi au dessin très pur, très simple : six panneaux de béton préfabriqués parfaitement ordonnés ; deux panneaux de 11 x 3,5 m posés en acrotère ; quatre panneaux de 6 x 3,5 m entourant la baie vitrée elle aussi habillée de brise-soleil. Le contraste du blanc cassé et du bronze évoque un tableau abstrait. Seul l’auvent d’entrée rompt, par son volume, la solennité.

>>> **1** Le gymnase de Nîmes est conçu comme une borne d’entrée de ville. **2** Pureté des lignes et simplicité des volumes font écho à la blancheur. **3** La grande salle omnisports est éclairée par une baie dotée de brise-soleil.

À l’intérieur, la structure de la grande salle est constituée de poutres en béton brut faisant fermes, articulées sur des poteaux de béton. Tous ces éléments, préfabriqués, ont permis un gain de temps considérable. La toiture est en bacs acier. L’ossature de la salle de ping-pong est constituée de parois de béton et d’une charpente métallique reposant sur des consoles prises dans le mur, la couverture en bacs acier ne nécessitant pas l’implantation de poteaux pour la soutenir. Mais ce sont surtout ses qualités esthétiques qui ont fait le succès du bâtiment auprès de ses utilisateurs... ■

TEXTE : CLOTILDE FOUSSARD

PHOTOS : DR